



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



146^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É-U, du 21 au 25 juin 2010

CE146.R10 (Fr.)
ORIGINAL : ANGLAIS

RÉSOLUTION

CE146.R10

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 50^e CONSEIL DIRECTEUR DE L'OPS, 62^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

LA 146^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Ayant examiné l'ordre du jour provisoire (document CD50/1) préparé par la Directrice pour le 50^e Conseil directeur de l'OPS, 62^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, présenté comme annexe au document CE146/3, Rév. 2;

Considérant les dispositions de l'article 12.C de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé et de l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil,

DÉCIDE :

D'approuver l'ordre du jour provisoire (document CD50/1) préparé par la Directrice pour le 50^e Conseil directeur de l'OPS, 62^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques.

(Sixième réunion, le 23 juin 2010)